

Projet d'établissement 2023 – 2026 lycée Jules Fil

SOMMAIRE

Axe 1 un lycée porteur de valeurs	Levier 1 - Accompagner tous les élèves en tant que futurs citoyens responsables	Page 2
	Levier 2 - Un service public d'éducation pour tous	Page 4
	Levier 3 - Pérenniser un climat interne serein	Page 6
Axe 2 un lycée qui mène à la réussite de tous ses élèves	Levier 1 - S'appuyer sur l'existant pour déterminer les marges de progrès	Page 10
	Levier 2 - Une structure qui se transforme pour mieux réussir	Page 12
	Levier 3 - Fluidifier et personnaliser les parcours	Page 17
Axe 3 un lycée conçu comme un espace de vie, collaboratif, ouvert et éco- responsable	Levier 1 - Un fonctionnement interne coopératif et collaboratif	Page 21
	Levier 2 - Un espace ouvert sur son environnement et le monde	Page 23
	Levier 3 - Une communauté qui s'engage dans une dynamique collective d'éco-responsabilité	Page 28

Axe 1: un lycée porteur de valeurs

Levier 1 - Accompagner tous les élèves en tant que futurs citoyens responsables

Les objectifs suivis :

- S'approprier les valeurs de la République :
 - ✓ Respecter la laïcité et égalité filles – garçons,
 - ✓ Lutter contre les discriminations,
 - ✓ Entretenir le fonctionnement démocratique de l'établissement,
 - ✓ Baliser un parcours citoyen de l'élève au cours de sa scolarité au lycée.
- Engager la communauté scolaire dans la préservation de l'environnement,
- Valoriser l'engagement citoyen extérieur des élèves.

I - Promouvoir la démocratie scolaire

Constat : Le vote expérimental par internet testé est trop compliqué, nombreux furent ceux qui avaient l'intention de participer et qui ont renoncé : procédure trop complexe, décourageante (conflit avec les adresses gmail).

La question de la représentativité se pose. Pour autant, les années précédentes, le lycée avait une participation autour de 50 % alors même que la moyenne académique est de 40 %)

Propositions d'actions :

- Proposer aux élèves de voter par internet (par l'ENT (Espace Numérique de Travail) ou Pronote, (à définir) pour asseoir le label lycée numérique,
- Si le vote numérique s'avère trop complexe à développer ou soulève des problématiques trop difficiles à solutionner (ex : gestion de l'anonymat dans le cadre du vote, sensibilisation des élèves en stage pour qui la participation est nulle dès lors qu'ils ne sont pas sur le site du lycée lors de l'élection...) : proposer un planning de vote pour toutes les classes,
- Lancer les campagnes électorales dès la première semaine de rentrée,
- Prévoir une présentation des différentes instances CVL (Conseil pour la Vie Lycéenne) , MDL (Maison Des Lycéens), leurs missions, leur poids dans la vie du lycée, etc., à l'occasion du discours du proviseur aux élèves nouvellement arrivés au sein du lycée,
- Préparer un flyer simplifié et exhaustif sur la représentation lycéenne (CVL, MDL, éco-délégués) à distribuer à l'ensemble des élèves et étudiants du lycée,

II- Ce qui contribue au respect d'autrui, des sociétés et de la planète Eco-citoyenneté (EDD)

Le respect d'autrui vise aussi à la qualité du vivre ensemble et à lutter contre toute forme de discrimination.

Propositions d'actions :

- Développer les débats citoyens : cafés philo ou pédagogiques : après réalisation d'une étude menée par les étudiants du BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social) auprès des élèves (questionnaire sous simple question ouverte ou à choix multiples permettant de retenir les deux ou trois thèmes qu'ils souhaiteraient voir abordés au cours de l'année scolaire) ,
- Développer les missions du référent EDD
- Renforcer les liens entre les éco-délégués, les élus CVL / MDL / Internat et le référent EDD
- Développer l'implication initiative à travers un parcours citoyen pour chaque élève (l'éco-citoyenneté, l'égalité filles – garçons, la lutte contre les discriminations).

Sur ce champ, il serait intéressant de créer une dynamique où pourraient s'inscrire les enseignants et les assistants d'éducation.

Nota Bene : L'éco-citoyenneté est abordée autrement dans la dernière partie de ce projet d'établissement sous l'angle de la dynamique collective de la communauté scolaire tout entière.

III- Une équipe qui accompagne le parcours citoyen

L'établissement est un lycée où chaque élève est responsabilisé mais accompagné afin d'entretenir une qualité du vivre ensemble.

Propositions d'actions :

- Réactiver le CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté) et promouvoir l'instance auprès des personnels pour fédérer les différentes « coordinations »,
- Réactiver les coopérations avec différentes associations et structures : Acti-City, Unis cité, Conseil départemental des jeunes, Mairie de Carcassonne, ...
- Développer des projets interdisciplinaires autour des programmes d'EMC (Enseignement Moral et Civique) et de SES (classe de seconde notamment dont le programme se prête à la thématique. Problématique : peu d'heures

hebdomadaires pour ces enseignements laissant peu de place à la réalisation de projets)

- Organiser au premier trimestre un inter CVL-CVC au lycée Jules Fil (lycées et collèges du Carcassonnais et Limoux)
- Travailler sur la labellisation « égalité filles-garçons » et utilisation du Kit « égalité filles-garçons »

Dans le cadre de ces actions, l'information et l'association des parents sont essentielles.

Levier 2 - Un service public d'éducation pour tous

- Accompagner chaque élève selon ses besoins
- Faciliter l'inclusion scolaire
- Redéfinir les liens avec les parents d'élèves :

I- Accompagner chaque élève selon ses besoins

- Mettre en place un accompagnement personnalisé modulable à effectif réduit.
- Utiliser les résultats des tests numériques de positionnement à l'entrée en seconde en maths et en français pour faire de la remédiation.
- Réengager les élèves dans le travail personnel : développer des méthodes de travail, aide à la méthodologie.
- Mettre en place, dans la mesure du possible un dispositif « devoirs faits » en troisième Prépa-métiers, de préférence pendant la pause méridienne (12h -13h ou 13h-14h) – groupe de 12 élèves maximum, de façon ponctuelle.
- Prendre en compte la diversité des élèves pour aider chacun d'entre eux à progresser et à maîtriser les connaissances visées.
- Lutter contre le décrochage et l'absentéisme : diagnostiquer, communiquer, établir une liste des élèves évoqués en GSED (Groupe de Suivi des Elèves en Difficulté) et la transmettre aux équipes pédagogiques par le biais du professeur principal ; le cas échéant, mettre en place des commissions

éducatives.

- Inciter les élèves à consulter très régulièrement les ressources disponibles sur l'ENT afin de permettre aux élèves de développer leur travail personnel

II- Faciliter l'école inclusive

-Mettre en place et/ou poursuivre des PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé), PAI (Plan d'Accompagnement Individualisé) et PPRE (Plan Personnalisé de Réussite Educative) (ou les « réactiver ») dès l'entrée en seconde en lien avec les collègues.

- Mettre en place du tutorat par les pairs
- Proposer aux enseignants volontaires, une formation établissement sur l'école inclusive.
- Mettre à disposition des élèves à la vie scolaire des manuels scolaires qui pourront être utilisés par les élèves lorsqu'ils sont mis en retenue ou exclus.

III- Redéfinir / Réinventer les liens avec les parents d'élèves

- Augmenter le taux de participation aux élections des représentants des parents d'élèves
- Informer les parents sur leur possibilité de participer aux instances de l'établissement (élus au CA (Conseil d'Administration), mais aussi parents délégués aux conseils de classes).
- Maintenir les Journées Portes Ouvertes
- Organiser selon les besoins les rencontres parents-professeurs en classe entière et/ou individuelles.
- Créer une liste de diffusion mail avec les fédérations de parents d'élèves élus pour faciliter la communication, les échanges, pour développer un climat de confiance et un partenariat avec les familles.
- Inviter les parents des élèves de seconde à une réunion de rentrée pour :

- leur expliquer les enjeux principaux de l'entrée au lycée, réelle transition pour leur enfant : plus de liberté et ses conséquences, plus d'exigence, plus de travail, plus d'organisation....
 - leur transmettre le calendrier prévisionnel de l'orientation (sous réserve de modificatifs à la marge).
 - leur donner les outils numériques et procédure d'accès à l'ENT pour le suivi de leur enfant: accès aux notes, cahier de texte et absences, communication
- Inviter les parents à consulter l'ENT de l'établissement, en particulier le fil d'actualités qui est très régulièrement mis à jour

Levier 3 - Pérenniser un climat interne serein

- Soutenir l'engagement des lycéens et des étudiants dans l'amélioration du cadre de vie
- Garantir le respect de tous les membres de la communauté scolaire
- Assurer la connaissance et l'évolution du cadre de fonctionnement institutionnel de l'établissement

I- Soutenir l'engagement des lycéens et des étudiants dans l'amélioration du cadre de vie

- Préalable : Partir des demandes des élèves (ex : questionnaire, délégués, etc.)
- Développement de la MDL : faire du Foyer des élèves un lieu d'événements (ex : expositions à thème, affichage des actions des délégués, éco-délégués).
- Les instances lycéennes doivent alimenter le site internet du lycée, notamment l'onglet « instances des élèves »
- Création d'un bureau des étudiants avec page internet des anciens et nouveaux élèves pour créer un lien avec le post-baccalauréat avec la tutelle des professeurs des classes de STS
- **Elaborer un projet de vie scolaire externat et internat qui intègre l'objectif de l'amélioration du cadre de vie et la sérénité**

Propositions concernant l'internat :

- Réfléchir à une organisation et des horaires qui permettent une bonne alternance des moments de travail et de détente.

- Ouverture des dortoirs dès 17H45 afin de permettre aux élèves de se reposer ou de travailler avant le repas.
 - Repas : 18H45-19H30.
 - Etude en chambre 20H 21H ou activités le mardi et le mercredi (sport, soirée TV au foyer, jeux de société, CDI, etc...)
 - 22H extinction des feux
- Ouverture du CDI pendant l'étude du soir par un AED (Assistant d'EDucation)
- Repeindre et rénover les dortoirs
- Mettre des casiers dans l'établissement pour que les internes puissent déposer leurs affaires de la journée
- Développer les moments de convivialité : soirées et sorties

II- Garantir le respect de tous les membres de la communauté scolaire

Objectif : Respecter les autres, les règles de vie collective et se respecter soi-même

Constat : La convivialité et le sentiment d'appartenance sont les préalables à la sérénité

Propositions :

- Développer le sentiment d'appartenance au lycée Jules Fil :
 - Chaque division choisit un nom pour sa classe, sa promo en référence à un parrain/marraine,
 - Décorer les couloirs de l'établissement avec des productions d'élèves. Personnaliser les salles de classe et laisser les classes dans la même salle dans la mesure du possible avec un espace/une salle de travail/repos pour les secondes, un pour les premières, un pour les terminales. Effet bénéfique : diminution des retards élèves
- Instaurer des moments de convivialité afin de créer et renforcer le lien social entre élèves et entre élèves et personnels
 - Journée d'intégration pour les secondes (parcours sportifs au lac de la Cavayère ou escape game)
 - Fête de fin d'année.
 - Tournoi d'épreuves sportives/jeux de société/ orthographe/ éloquence/ calcul mental entre classes sur l'année où les classes concernées gagneraient des points. Obligation de mixité dans les équipes

- **Proposition** pour la SEP (Section d'Enseignement Professionnel): instaurer le rituel d'une journée par semaine (le jour où les élèves ont cours avec le professeur principal) sans jogging / baskets / pantalon troué (jour variable selon les classes), en privilégiant une tenue plus professionnelle (chemise, chaussures de ville, etc) avec une note valorisante à la fin du trimestre

Constat : la sonorisation des salles de classe n'est pas favorable à la sérénité. Le bruit résonne, cela crée des tensions.

- **Proposition** : demander l'insonorisation des salles dans les futurs travaux

Constat : L'instance de référence en matière de citoyenneté est peu ou pas active.

- Proposition : Relancer et faire vivre le CESC. Recenser les actions existantes, analyser les besoins et mettre en places des actions en fonction de ces besoins
- Faire des rappels de civisme et de vie en communauté par le biais de panneaux conçus par les élèves et apposés dans tout l'établissement. Travailler sur des chartes
- Faire des expositions à thème au foyer des élèves. (Exemple : semaine contre le harcèlement, journées mondiales...)

Constat : les retards des élèves sont nombreux, perturbent les cours, occasionnent des tensions et des erreurs d'appel

Propositions : Associer les classes à une salle en seconde

- Ne pas autoriser les sorties des élèves aux interclasses en dehors de l'établissement (hors récréations et pause méridienne). Les élèves qui ont terminé les cours sortent après l'interclasse
- Ne pas envoyer les retardataires à la vie scolaire. Les accepter en cours et enregistrer le retard. Sanctionner l'élève qui a trois retards injustifiés d'une retenue (AED dans le cadre du suivi des classes)

Constat : les personnels sont souvent démunis face au mal être adolescent.

- **Proposition** : former les personnels avec les associations locales (maison des ados, etc.)

Constat : le mal-être peut également concerner les adultes

- **Propositions** : Un lieu de parole pour les adultes en souffrance avec un médiateur formé à qui faire appel en cas de problème. Travailler sur la gestion des conflits.
- Développer le management participatif et la confiance envers les équipes et la communication bienveillante. Favoriser les échanges entre les membres des équipes, la connaissance des missions des autres personnels („vis ma vie de...“)
- Etablir un protocole de gestion des conflits.
- Associer les personnels aux plans de rénovation du lycée.

III- Assurer la connaissance et l'évolution du cadre de fonctionnement institutionnel de l'établissement

Constat : le règlement intérieur est mal connu des élèves et des personnels.

- Faire connaître et identifier le règlement intérieur comme le document de référence qui énonce les règles qui doivent être respectées par toute la communauté. Se référer au règlement intérieur en cas de problème et de conflit.
- Impliquer les élèves et particulièrement le CVL dans la rédaction et l'actualisation du règlement intérieur
- Assurer une veille pour l'actualisation du règlement intérieur chaque année en fonction des propositions des élèves et du personnel.
- Le téléphone portable : modifier le règlement intérieur pour autoriser le téléphone portable dans un cadre pédagogique uniquement.

Axe 2 : un lycée qui mène à la réussite de tous ses élèves

Levier 1 - S'appuyer sur l'existant pour déterminer les marges de progrès

- Identifier les points forts et les points faibles
- Analyser les indicateurs de réussite et dégager des priorités
- Densifier les liaisons collèges-lycée, lycée-lycées et lycée-entreprises dans une logique de réseau

I- Identifier les points forts et les points faibles

POINTS FORTS

- Taux de réussite aux examens et taux de réussite post-baccalauréat
- Continuer à permettre l'accès aux notes obtenues par chaque élève dans chaque discipline
- Organisation de devoirs communs en classe de seconde, d'épreuves blanches écrites et orales pour tous les examens.

POINTS FAIBLES

- Faire connaître les résultats de cette évaluation
- Peu ou pas de retours sur la réussite post-baccalauréat
- Absentéisme et décrochage qui ont été amplifiés depuis ces dernières années.

AMÉLIORATIONS PROPOSÉES :

- Continuer les cours de FLE (Français Langue Étrangère) en essayant de ne pas perturber la continuité pédagogique de certains blocs horaires.
- Permettre le suivi pluriannuel des résultats d'un élève sur Pronote directement sans changer de base.

II- Les indicateurs de réussite

- Analyse du terrain et pilotage : l'absentéisme et le décrochage doivent diminuer.
- Les indicateurs sont ciblés sur l'absence de tel élève sur une heure ou un jour, un indicateur sur des absences aux devoirs serait intéressant. Il faudrait aussi un avertisseur pour les CPE (Conseiller Principaux d'Éducation), professeurs principaux et autres professeurs dès qu'un seuil critique d'absences vraiment justifiées (par semaine), préalablement fixé, est franchi par un élève. Une priorité doit être mise sur les classes de seconde GT (générales et Technologiques) pour que les élèves prennent une bonne attitude d'assiduité. La vigilance doit être accrue sur le premier trimestre.

- Les motifs d'absence farfelus ne devraient pas être recevables et devraient entraîner une punition.
- Mobilisation des AED et de la vie scolaire pour contrôler que les élèves présents ne traînent pas dans l'établissement (école buissonnière)
- Promouvoir un nouveau statut : un AED qui serait référent-Pronote pour les absences afin d'assurer le suivi des élèves sur cet aspect de la scolarité, référent clairement identifié auprès de l'équipe pédagogique et des élèves de la classe. Lors de la journée de rentrée ou lors d'une séance d'AP (Accompagnement Personnalisé) PP (Professeur Principal), cet AED viendrait se présenter à la classe.
- Mieux connaître l'action des référents « décrochage » afin de pouvoir échanger et optimiser leurs actions.
- Pour les élèves décrocheurs, proposer un bilan afin de cerner les motifs du décrochage et proposer une aide ou une alternative à la formation suivie. Ce bilan doit être fait avant les vacances de Toussaint.
- Puisque les classes de seconde sont constituées de manière à préserver l'hétérogénéité des niveaux, un bon indicateur de réussite consisterait à voir si les élèves ont progressé ou pas au fil des trimestres de leur classe de seconde par rapport aux évaluations nationales de début d'année.
- Intéressant aussi : remettre sur les bulletins de seconde les flèches de progression, maintien ou baisse des résultats discipline par discipline si le paramétrage permet qu'elles soient pertinentes (définir collégialement à partir de combien on peut considérer qu'il y a augmentation ou baisse). Les généraliser aussi aux classes de premières, terminales et autres. Démarches d'évaluation et d'auto-évaluation : le partage des informations.
- De même, beaucoup de collègues ont des missions précises au lycée et il serait bon de les connaître pour savoir où chercher et trouver l'information : il faudrait que cela apparaisse de manière visible sur Pronote ou sur l'ENT.
- Améliorer la communication envers l'équipe pédagogique des incidents et des actions de remédiations mises en place (fiche de suivi, retenue, exclusion temporaire...)

III- Densifier les liaisons

-Les relations avec l'extérieur dans la logique du nouveau réseau d'établissements
Liaisons collèges-lycée et lycée-lycées :

- Renouveler les liaisons professeurs principaux troisième-seconde, le forum des quatrièmes doit être maintenu en utilisant un vivier de collègues volontaires et

rémunérés. L'idée est de faire connaître aux collégiens les formations qui existent au lycée et les options possibles.

- Les stages passerelles devraient permettre de tisser des liens avec d'autres établissements afin de mieux accompagner la réorientation des élèves.

-Liaisons lycée-entreprises et lycée-enseignement supérieur :

- Demander la création d'un second poste de DDFPT.

- Remettre « les jeudis de l'orientation » qui permettraient une présentation pour les élèves intéressés de différentes filières tout au long de la première partie de l'année.

- Renouveler la rencontre avec les anciens élèves à destination des élèves de Terminale.

- Mise en place d'une soirée « Entreprises » afin de remercier et de fidéliser les entreprises partenaires du lycée. (apéritif dînatoire)

Levier 2 - Une structure qui se transforme pour mieux réussir

I- Développer une meilleure synergie avec l'enseignement supérieur

-Tutorat : Pourquoi mettre en place le tutorat dans un lycée ? Le principal objectif du tutorat est de rendre rapidement opérationnel le (a) nouveau(lle) lycéen(ne), tout en lui transmettant le savoir-faire et les valeurs du lycée. Grâce à ce soutien et ces encouragements, le lycéen s'implique davantage dans son nouveau statut de lycéen (le tuteur serait un étudiant de nos BTS qui accompagne le lycéen); faire appel aux anciens élèves aussi (nos « ambassadeurs ») pour évoquer leur parcours en études supérieures et professionnelles, ce témoignage évoquerait un accompagnement, des conseils bienveillants et constructifs, permettant, très rapidement de gagner en assurance, en cohérence et en dynamisme dans les recherches. Cela permet aussi d'avoir une énergie positive et une détermination malgré des départs dans l'inconnu. Aujourd'hui, on présente des anciens élèves pour témoigner leurs parcours professionnels concrets qui dépasse largement leurs attentes initiales.

- faire venir des enseignants du supérieur (Bassin de Carcassonne, niveau local comme les classes des prépa-IUT-facultés) ceux qui sont concernés par le choix des études de nos élèves. Prendre contact en utilisant la relation existante de nos collègues professeurs du lycée avec ceux du supérieur dans le bassin de Carcassonne ailleurs

Mise en place et pérennisation du dispositif des Cordées de la réussite avec l'école d'ingénieur ISAE SUPAERO de Toulouse.

Dispositif priorisant les élèves résidant en QPV et zone rurale (mais pas seulement) et les lycéens(éennes) en filières pro et technologiques.

Les actions sont conduites avec une attention sur les stéréotypes de genre en veillant à promouvoir l'égalité filles/garçons.

Il s'agit :

D'actions individuelles sous forme de mentorat par un professionnel

D'ateliers collectifs comme des ateliers scientifiques

D'actions d'ouverture culturelle : visites de musées, partenariats avec des établissements culturels

D'actions partenariales avec le monde professionnel : découverte des métiers, visites d'entreprises etc.

Ce partenariat a pour but de lutter contre l'autocensure des élèves, notamment des jeunes filles, et susciter l'ambition scolaire par des rencontres inspirantes avec des professionnels, des formations, des intervenants de l'enseignement supérieur et des visites de musées. Cet accompagnement vers le propre parcours de réussite des élèves dans la Cordée, est assuré sur plusieurs années pour faciliter leur insertion professionnelle, leur recherche de stage ou encore leurs poursuites d'études.

Développement fort de la liaison collège (Jules VERNE) - Lycée (Jules FIL) via les parcours communs, le suivi des élèves des Cordées d'un établissement à l'autre, la mutualisation du travail préparatoire et des transports avec la même tête de cordée : ISAE SUPAERO.

II- Adapter les pratiques aux réformes et transformations du lycée polyvalent

Lycée général

Baccalauréats et BTS en constante évolution par la mise en place de la réforme du lycée général, de l'enseignement supérieur et des besoins du marché du travail.

Il existe un vrai problème du choix des spécialités, car dès la seconde, le néo lycéen doit réfléchir à ses choix d'orientation. Pendant la première année de lycée, le néo lycéen choisit trois spécialités pour étudier pendant la classe de première. Ce choix réfléchi construit le projet d'orientation dans l'enseignement supérieur.

En effet, la réforme du lycée ferme des portes vers le supérieur si le choix des spécialités n'est pas cohérent avec le projet de l'après Baccalauréat. Dès janvier, les élèves de terminale commencent à déposer leurs vœux de poursuite d'études sur le site Parcoursup. Cette première phase de formulation des vœux dure deux mois. Mais pour de nombreux lycéens, ce premier choix est limité notamment pour ceux qui ont écarté une spécialité (par exemple mathématiques) en première et en terminale nécessaire pour rendre le « vœu prioritaire » sur Parcoursup.

- **Former dès la seconde et en première sur Parcoursup (mieux informés)** , il faut une « acculturation », « assimilation » sur Parcoursup. Concrètement « **un professeur associé** » (PP adjoint) aura la responsabilité du suivi du parcours individualisé (AP) des élèves sur l'orientation (suivi orientation et Parcoursup) dès la seconde (avec des entretiens individualisés tous les trois mois et afin de voir les évolutions : par exemple faire un bilan-livret - de départ sur trois ans et travailler sur l'évolution des choix des élèves).

Le livret est un projet des études lycéennes et supérieures (d'orientation), il doit suivre plusieurs étapes (6) pour la réussite :

1. Bien cerner le projet en amont :

La phase de pré-étude est la plus importante, mais également la plus négligée. Notons que cette phase permet de comprendre si le projet est faisable et s'il est justifié. Après, il faut analyser toutes ses contraintes et opportunités. Il faut également identifier les éventuels projets d'études similaires déjà menés par un élève et définir de manière précise les points un peu flous. C'est aussi une phase essentielle pour identifier les points de départ du projet.

2. Définir le planning

Il est préférable de faire apparaître les objectifs à atteindre et d'identifier les spécialités (première et terminale) et l'échéance (donner le choix final des spécialités). Cette méthode permet de garder à l'esprit la finalité et de réduire ainsi les délais.

3. Bien communiquer

L'objectif de la communication « autour du projet » est de mettre tous les acteurs sur le même pied d'égalité concernant l'information, **voire à temps réel** (élève, parents, PP, équipe pédagogique...). Il est nécessaire de trouver le bon support afin de bien véhiculer les différents messages (livret numérique : inclure de nouveaux champs sur Pronote, ou support Word...). Dans le contexte actuel, la communication est le pilier de la réussite.

4. Résoudre les problèmes

Ils peuvent survenir à tout moment et le professeur associé et son équipe pédagogique doivent être prêts à les résoudre. Il est important de ne pas les occulter et de chercher à trouver des solutions. C'est important de s'y consacrer pour l'obtention des résultats attendus, le meilleur choix de spécialité avec une cohérence pertinente sur la poursuite des études supérieures.

5. Écouter l'équipe pour mieux la piloter

Le professeur associé ne doit pas perdre de vue les finalités du projet de chaque élève. Pour ce faire, il doit être disponible pour être à l'écoute de l'équipe pédagogique et des élèves afin de comprendre les difficultés rencontrées et recadrer si nécessaire les tâches de chacun et éclaircir les zones d'ombre.

6. Établir un bilan de projet

Le bilan de projet de l'élève est important pour capitaliser l'expérience acquise. Ce qui permet de faire ressortir les éléments qui ont permis d'aboutir au projet finalisé mais aussi sera une base pour créer d'autres projets d'élèves et éviter certains écueils (difficultés) rencontrés, afin d'être encore plus efficace sur les prochains projets d'orientation.

Un exemple du livret suivant a été proposé :

Exemple de livret :

Livret de Suivi d'Orientation - Classe de Seconde à Terminale

Nom de l'élève : _____

Année scolaire : _____

Introduction :

Ce livret de suivi d'orientation a pour objectif d'accompagner l'élève dans son parcours de réflexion et de décision concernant son orientation scolaire et professionnelle. Il rassemble les informations, les réflexions et les résultats des différentes étapes du processus d'orientation, de la classe de seconde jusqu'en terminale. Il est important de le consulter régulièrement et de le mettre à jour tout au long de l'année.

Bilan personnel :

Dans cette section, l'élève est invité à réfléchir sur ses intérêts, ses aptitudes, ses valeurs, ses aspirations et ses projets futurs. Cette réflexion peut être accompagnée d'entretiens individuels avec les enseignants, les conseillers d'orientation ou les parents.

Domaines d'intérêt : Quels sont les sujets, les matières ou les activités qui vous passionnent ?

Aptitudes et compétences : Quelles sont vos forces et vos talents particuliers ?

Valeurs : Quelles sont vos valeurs importantes dans le choix d'une carrière ?

Projets et aspirations : Quels sont vos projets d'avenir ? Quelles sont vos aspirations professionnelles ?

Découverte des métiers et des filières :

Dans cette section, l'élève est encouragé à explorer les différentes filières d'études et les métiers correspondants. Des ressources, des témoignages, des visites d'entreprises, des salons d'orientation peuvent être utilisés pour aider les élèves à se familiariser avec les différentes possibilités qui s'offrent à eux.

Filières d'études : Présentation des différentes filières d'études disponibles (générales, technologiques, professionnelles) et des matières enseignées dans chacune.

Métiers et débouchés : Exploration des métiers en lien avec chaque filière, y compris les compétences requises, les perspectives professionnelles et les parcours de formation correspondants.

Rencontres et visites : Récapitulatif des visites d'entreprises, des salons d'orientation ou des rencontres avec des professionnels auxquels l'élève a participé.

Entretiens d'orientation et suivi individuel :

Cette section comprend les comptes rendus des entretiens d'orientation, des échanges avec les enseignants et les conseillers d'orientation, ainsi que les éventuelles recommandations qui en découlent.

Comptes rendus des entretiens : Résumé des entretiens individuels ou collectifs avec les enseignants et les conseillers d'orientation.

Conseils et recommandations : Recommandations spécifiques pour l'élève concernant son orientation, basées sur les discussions et les évaluations réalisées lors des entretiens.

Suivi des résultats scolaires :

La mission du « professeur associé » peut être proposé au projet Cardie (<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/cardie>), pour décrocher un financement, s'il est retenu. Le PP associé peut être rémunéré en HSE (seconde première et terminale) s'il y a assez de réserve d'HSE.

-Lycée Bac pro : (50% en plus de stage en terminale + rémunération des stagiaires), Former dès la seconde et en première sur parcours sup, il faut une « acculturation », assimilation sur parcours sup. Un « professeur associé » prendrait le parcours individualisé (AP) des élèves sur l'orientation dès la seconde (avec des entretiens individualisés tous les trois mois afin de voir les évolutions (suivi orientation et parcours sup) : par exemple faire un bilan-livret de départ sur trois ans et travailler sur l'évolution des projets des élèves).

Voir Lycée général

III- Intensifier la formation continue de tous les personnels de l'établissement

-Former les enseignants sur Parcoursup et les fonctionnements du site et appliquer une veille sur parcours sup.

-Faire une demande de formation auprès des inspecteurs (réformes et calendrier des formations).

Un professeur associé prendrait la responsabilité du parcours individualisé (AP) des élèves sur l'orientation : projet des élèves (avenir scolaire ou supérieur).

IV- Rapprochement avec les entreprises (invitation pour mieux se connaître)

Celles qui embauchent nos élèves ou prennent nos stagiaires pour un meilleur regard sur la formation de la structure. Inviter les entreprises à visiter nos ateliers, nos machines et comment la formation théorique est enseignée en lycée lors d'un forum. Certains professionnels ne connaissent ni le contenu ni l'utilisation du matériel des enseignements en lycée professionnel et technologique.

Levier 3 - Fluidifier et personnaliser les parcours

Etant pris en compte le contexte :

- Réformes du baccalauréat général, technologique et professionnel : le choix des enseignements de spécialité à la fin de la seconde
- Manque de lisibilité depuis trois ans des critères de sélection et attentes des écoles supérieures
- Evolution des attributions du poste de Psychologue de l'Education nationale et rôle du professeur principal renforcé sur l'orientation.

Absence de formation pour cette mission.

- Les dates de spécialités de bac sont très tôt dans l'année (en mars et avril pour le baccalauréat général)
- Evolution du profil des adolescents (indécision vocationnelle/ formes d'apprentissages différentes...)
- Public jeune peu mobile sur l'Aude

I- RENFORCER LE SUIVI PERSONNALISÉ DANS TOUTES LES VOIES ET FILIÈRES DE L'ÉTABLISSEMENT

Problématique 1 : 1h/AP quinzaine/ 32 élèves > Comment faire pour offrir un accompagnement personnalisé ? (général et technologique).

- Condenser l'AP en GT aux périodes où les élèves en ont besoin (oct-mars) avec un calendrier commun de progression. (Il existe aussi des heures d'Accompagnement Personnalisé en français et techno en ST2S en première et il est programmé des heures en STI2D (première et terminale à partir de la rentrée 2023)).
- Renommer AP du général en AO ou APO (accompagnement à l'orientation).
- Dans le pro, il y a 3h d'AP (accompagnement personnalisé), selon le bulletin officiel. Une heure d'AP est activée, au choix du PP, en tant que « vie de classe », en pro.

Problématique 2 : Comment rendre autonome les élèves sur la recherche des formations, en cohérence avec leur profil, pour construire leur parcours ?

- Intégrer la notion d'orientation dans tous les enseignements, créer un « référentiel orientation » à destination de tous les enseignants. cf. padlet collaboratif géré par les documentalistes.

Problématique 3 : Comment mettre en valeur nos filières post baccalauréat, directement après le bac et/ou suite à une année d'échec en fac cf. journée « forum de l'orientation » (rencontre entre élèves du général et du pro et des BTS)

- Initier et familiariser les élèves dès la seconde à l'interface Parcoursup (utiliser le site « simulation Parcoursup ») <https://simulation.parcoursup.fr/>
- Utiliser et mettre en œuvre des outils de connaissance de soi : tests de personnalité, chaîne Lumni, vidéos de métiers par filières, etc.
- Organiser des ateliers/forum métiers/ semaine de l'orientation/ mini-stages en écoles d'enseignement supérieur en n'oubliant pas les formations GT et pro du lycée. (Formule et calendrier à trouver cf. 1 avant Noël et l'autre avant les vacances d'hiver et à destination de toutes les formations du lycée.) Attention à prévoir une période disponible pour les 1ères et terminales en dehors de leurs périodes de stage.
- Pérenniser la formule des ambassadeurs ; les élèves de terminales GT viennent présenter leur formation aux secondes et ceux de première pro qui vont au collège.

II- ACCENTUER LA SYNERGIE ENTRE TOUS LES INTERVENANTS DE L'INFORMATION À L'ORIENTATION

Problématique 1 : Quels sont les partenaires à solliciter pour l'orientation aujourd'hui ?

- Formation établissement pour les professeurs principaux et autres, déterminer les besoins précis : formation à l'écoute, à l'accompagnement / Conseil et connaissance générale des formations et des ressources telles que CIO, mini- stages, portes-ouvertes.

Problématique 2 : Comment anticiper les besoins sur le marché de l'emploi et connaître les métiers émergents pour les faire connaître aux élèves ?

- Assurer une veille documentaire afin d'identifier les métiers en tension ainsi que les projections de métiers à venir (métiers d'analyse en sciences humaines, IA, développement de l'hydrogène, des giga factory, etc.) par les documentalistes. A l'aide d'un padlet collaboratif, toute personne peut déposer une information sur le padlet, qui est vérifié régulièrement par les documentalistes qui gèrent ce dernier.

Problématique 3 : Comment connaître les attendus, exigences et critères de sélection des écoles supérieures pour guider les élèves sur le choix des enseignements de spécialité et optionnels en perspective de leur orientation post-bac ? Comment concilier un parcours choisi avec une construction modulable et les attentes du supérieur ?

- Consulter Parcoursup, Onisep et l'ENT.

- Inciter les élèves à participer aux JPO et à s'inscrire sur les « rdv vidéos » (GT et pro)

Contactez le SUIO (Scuio-IP : Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation, ici, de Toulouse, mais existe dans toutes les universités) pour être informé.

Problématique 4 : Comment impliquer certains parents qui semblent désinvesti ?

Mettre en place une rencontre parents-profs (GT et pro) d'information incluant l'articulation générale de l'année, et les coordonnées du professeur principal, en début d'année, avec intervention du chef d'établissement.

III PRÉVENIR L'ABSENTÉISME ET LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, AMÉLIORER LE MAINTIEN EN FORMATION

Problématique 1 : Comment inciter les élèves de filières professionnelles à explorer les différents champs d'une famille de métiers pour favoriser une orientation choisie ?

- Au cours de l'année de la seconde pro, en vue du choix à l'issue de cette année, organiser un échange d'une semaine de cours avec les établissements du bassin offrant une formation différente d'une même famille de bac pro afin de :

- Faire découvrir les autres métiers liés à un champ professionnel.
- Accompagner à la mobilité en organisant soit des navettes soit un hébergement en Internat pour familiariser à ces différentes solutions.
- Organiser des partages de service d'enseignants entre établissements.

Problématique 2 : Comment donner du sens pour motiver impliquer et rendre acteur de sa formation l'élève ?

- Développer la cohérence d'équipe pédagogique avec la construction de liaison pédagogique cf. transversalité des notions, au même moment, quand c'est possible. Ce qui suppose des réunions d'équipe disciplinaire ou pédagogique et didactique pour alimenter un projet fédérateur (heure blanche par équipe ?)

- Développer la co-intervention en filières générales en utilisant les heures d'« APO ».

Problématique 3 : Comment sortir de la spirale de l'exclusion de cours, facteur de décrochage au niveau des apprentissages pédagogiques (retard, incompréhension...) ?

- Inventer d'autres solutions pour que la sanction ait vraiment du sens cf. travaux d'intérêt généraux : création d'affiches, etc.
- Prendre des idées sur des classes coopératives : mise en place de tutorats, tables d'appui, etc.

Axe 3 : un lycée conçu comme un espace de vie, collaboratif, ouvert et éco-responsable

Levier 1 - Un fonctionnement interne coopératif et collaboratif

- S'appuyer sur les expérimentations et les innovations pédagogiques
- Placer les outils numériques au cœur de la dynamique interne de fonctionnement
- Évaluer par la confiance dans le cadre d'une relation d'aide

S'appuyer sur les expérimentations et les innovations pédagogiques :

Idée 1 : aménager plusieurs salles à géométrie variable, chaises, tables et bureaux profs pour favoriser le travail collaboratif et coopératif (stratégie de l'îlot, classe mutuelle et classe renversée).

Pistes : Libérer si possible des salles pour travailler en petits groupes en demi-classe ouvertes à la réservation. Faire un état des lieux de l'utilisation des salles pour savoir celles qui sont disponibles.

Créer une salle dédiée et équipée du matériel (sièges à roulettes et tablettes)

Idée 2 : organiser des rencontres (trois à quatre par an) pour échanger entre professeurs et entre disciplines sur les expérimentations et les innovations testées.

Pistes : Se réserver des moments conviviaux pour échanger entre collègues sur les projets et activités avec les élèves et dans les différentes disciplines. Imaginer la coopération à plusieurs niveaux (élèves et enseignants). « Jules Fil a un incroyable talent » : Découvrir et connaître les talents de la communauté.

Idée 3 : créer des espaces (peut-être au CDI) de type « learning lab » où les élèves pourront travailler en collaboration sur leurs projets et devoirs.

Pistes : Mettre en place rapidement une ou plusieurs salles ou espaces dans une salle pour permettre le travail collaboratif à disposition des élèves (cf projet de salle vitrée au fond du CDI à financer – travaux, fin d'année).

Idée 4 : Mettre en place un lien, une continuité pédagogique (par visio, ...) pour les élèves absents et volontaires.

Pistes : Trouver un référent, un tuteur, un professeur ou un élève ou étudiant pour les absents de longue durée en partenariat avec les professeurs principaux.

Placer les outils numériques au cœur de la dynamique interne de fonctionnement :

Idée 1 : Utiliser la page d'accueil de l'ENT comme page d'accueil publique du lycée.

- Organiser la page d'accueil publique de l'ENT pour améliorer la visibilité et la lisibilité des informations.
Pistes : Travailler sur la hiérarchisation et lisibilité de l'arborescence de la page d'accueil de l'ENT.
- Désigner un référent : travail du webmestre actuel
- Travailler la visibilité et la lisibilité à l'occasion d'un comité numérique : penser aux professeurs documentalistes et aux élus du CVL et pourquoi pas les parents, selon l'ordre du jour.
- Trouver un personnel de l'administration pour gérer l'agenda.

Idée 2 : Mettre en œuvre une politique commune de ressources.

Fiche action :

- Mutualiser les ressources administratives au sein de l'ENT.
- Mutualiser les ressources pédagogiques et documentaires au sein de l'ENT.
- Identifier un ou des personnels administratifs chargés d'organiser les rubriques « établissement » de l'ENT et d'y déposer les documents.

Pistes : Créer et gérer un agenda pour tout le lycée (administratif, pédagogique, ...)

Idée 3 : Développement de l'usage pédagogique de l'ENT

Fiche action :

- L'usage de l'ENT, ensemble de services à la disposition des acteurs du système éducatif. Il est accessible depuis son lancement au lycée Jules FIL, il s'améliore. Il s'agit donc de renforcer l'utilisation de l'ENT dans le domaine pédagogique en faisant par exemple un sondage sur les usages (méthode du « design thinking »).
- Mettre à disposition de tous les acteurs éducatifs des fiches d'aides sur les usages numériques.

Exemples :

<https://eduscol.education.fr/numerique/dossier/apprendre/espaces-numeriques-de-travail/usages-disciplines>

<https://www.ac-montpellier.fr/pid32017/le-numerique-educatif.html>

Idée 4 : Développer la place de LoRdi dans la pédagogie

Tous les élèves étant équipés d'un ordinateur portable, l'objectif est d'optimiser son utilisation en tant qu'outil pédagogique.

Fiche action :

- Sensibiliser en début d'année les nouveaux élèves à l'usage de leur ordinateur.
- Développer les usages pédagogiques numériques.
- Assister les élèves pour la connexion au réseau wifi Lordi.
- Prendre 1 heure pour aider les élèves de seconde pour la première connexion à l'ENT.

Idée 5 : Améliorer la communication vers l'extérieur

La communication externe est assurée essentiellement par le biais de l'ENT (le site du lycée et des réseaux sociaux).

Idée 6 : Faire vivre la Web Radio ou web TV

Utiliser un outil de communication pour et par les lycéens et/ou avec la coopération des adultes par une utilisation du numérique.

Développer l'éducation à la citoyenneté : l'engagement des jeunes.

Changer le rapport entre les adultes et les jeunes : Créer un espace de convivialité et partage.

Donner une image plus positive de l'établissement

Fiche action :

Piste : Trouver une équipe de volontaires

Levier 2 - Un espace ouvert sur son environnement et le monde

- Intensifier les liens du lycée avec son environnement économique
- Augmenter le mouvement d'ouverture culturelle de l'établissement
- Concevoir un plan de développement des relations internationales

I- Intensifier les liens du lycée avec son environnement économique

Constat : Le lycée Jules Fil, labellisé : Lycée des Métiers, a vocation à former des élèves en séries professionnelles, dans les domaines industriels et des services à la personne, du bac Professionnel au Brevet de Technicien Supérieur.

- La validation de ces diplômes est liée à la réalisation de stages en entreprises, à chaque année de ces cursus de, respectivement, trois et deux ans.
- Ces stages immergent les élèves dans le monde du travail et complètent la formation initiale dispensée. Ils permettent aussi la mise en contact des étudiants avec de futurs employeurs potentiels.
- Des liens entre les entreprises locales et notre établissement existent déjà et nous permettent d'accompagner au mieux nos élèves dans leur recherche de stages, de courtes comme de longues durées.
- Les STS ont développé des relations commerciales avec certaines entreprises et réalisé pour elles, dans le cadre de projets pédagogiques, des systèmes automatisés sur commande, répondant à des cahiers des charges stricts.

- Ces réalisations ont valu à notre établissement d'être distingué plusieurs fois par la presse locale et constituent une vitrine pour les sections BTS. Les élèves de ces sections participent à des concours nationaux régulièrement et sont distingués.

L'assistante du DDFPT du lycée, a pour mission de rédiger les conventions de stages des élèves, cette tâche occupe l'essentiel de son temps et ne lui permet pas de dégager suffisamment de temps pour la prospection de nouvelles entreprises sur le plan local comme sur le plan Européen ou pour l'accompagnement de nouveaux projets ERASMUS+

Propositions :

1) Il est nécessaire de développer le carnet d'adresse des entreprises locales susceptibles d'accueillir des stagiaires élèves ou étudiants ; pour y parvenir, l'assistante du DDFPT et le nouvel animateur du comptoir des entreprises agiront de manière conjointe en ce sens pour que l'établissement soit pleinement un espace ouvert aux entreprises

2) Il faut insister pour que les entreprises viennent à nous : en mettant en avant par exemple le savoir-faire de nos étudiants de BTS, et la possibilité de faire fabriquer sur commande des dispositifs automatisés sur mesure, et à moindre coût pour les entreprises. Un « book » présentant des exemples de réalisations des sections BTS à destination des entreprises, ou la mise en ligne sur un réseau social visible de tous constitueraient un point de départ. Une rubrique sur l'ENT mettant en avant les réalisations des BTS les rendrait plus visibles et valoriserait leurs compétences.

3) Il serait utile de disposer d'une petite vidéo de présentation des différentes filières, du bac Pro au BTS, de qualité professionnelle, présentable à diverses occasions (salons, forums, interventions en collèges, etc...).

II- Augmenter le mouvement d'ouverture culturelle de l'établissement

Constat : les actions culturelles proposées par les équipes pédagogiques sont nombreuses, et couvrent tous les domaines (arts, musique, mathématiques, anglais, espagnol, EPS, etc).

Certaines actions engendrent des coûts pour l'établissement mais d'autres font partie de dispositifs offerts par la région et le rectorat comme le pass culture, sur inscription et donc proposés gratuitement (intervenant ou visites).

On constate que certaines manifestations ou expositions organisées par des enseignants d'arts plastiques par exemple, ne déplacent au final que peu de public outre les élèves visés initialement.

Certaines classes peuvent profiter de plusieurs sorties culturelles alors que d'autres n'auront aucune opportunité dans une année scolaire.

Il est difficile pour certains enseignants de consacrer certaines heures de cours au profit de projets culturels car cela impacte le bon déroulement du programme scolaire de leurs élèves.

Les projets culturels ne sont pas assez visibles (ENT) ou partagés par les enseignants qui les réalisent.

Propositions:

- 1) Demander aux coordonnateurs de communiquer en fin d'année scolaire les projets pédagogiques réalisés et ceux prévus pour l'année suivante, que les projets soient gratuits ou subventionnés.
- 2) Élargir l'offre culturelle à l'ensemble des élèves, SEP et LGT mélangés afin de mixer les publics et donner des occasions de travailler ensemble.
- 3) Création d'une rubrique « projets culturels » sur l'ENT intranet explicitant les démarches à effectuer pour monter un projet.
- 4) Développer des actions permettant aux élèves les plus modestes de participer aux programmes ERASMUS+ par exemple.
- 5) Maintenir les options arts plastiques, musique et les sections Européennes, qui sont à l'origine d'un grand nombre de sorties culturelles.
- 6) Rétablir l'atelier théâtre et construire des partenariats avec la Fabrique des Arts en utilisant le pass culture

III- Concevoir un plan de développement des relations internationales

Constat :

Voyages et échanges scolaires :

Des voyages ou des échanges scolaires ont toujours existé dans l'établissement mais l'épidémie, le contexte économique et le Brexit ont changé la donne

Si les voyages restent coûteux pour les familles, les échanges scolaires permettent des séjours plus longs à moindre coût.

Les programmes ERASMUS+

L'établissement s'est lancé dans un vaste plan d'internationalisation, programme qui prend une grande ampleur et qui a valu à l'établissement le label d'EUROSCOL délivré par Madame la Rectrice.

A l'heure actuelle l'établissement possède trois accréditations Erasmus + : pour le LGT, pour la SEP et pour les BTS (2021-2027).

Depuis 2018, les enseignants ont pu bénéficier de formations professionnelles à l'étranger (cours structurés en langue, CLIL ou numérique) ou de mobilités d'observation des pratiques pédagogiques

Les élèves ont pu participer, soit à des projets de groupe, soit à des mobilités courtes de formation (deux semaines) ou des stages en entreprises ou structures impliquant treize partenaires dans six pays différents :

- Espagne : Totana, Madrid, Tenerife, Fuerteventura, Gandia
- République tchèque : Pragues
- Italie : Rome et Milan
- Allemagne : Morbach, Berlin, Eggenfelden
- Pays-Bas : Hengelo
- Portugal : Estoril

Des stages à destination des élèves de séries professionnelles, offrant l'opportunité de PFMP en Europe se sont déroulés en Espagne pilotés par les EREAI de la SEP de l'établissement.

De nouvelles mobilités pour stages en entreprises pour les élèves de Baccalauréat professionnel seront possibles pour la rentrée 2023 au Portugal.

La Charte pour l'enseignement supérieur, a été validée : elle permet la mise en place de programmes ERASMUS+ pour la formation des étudiants de BTS. Un financement récent permettra l'organisation de mobilités.

Notre établissement fait partie du consortium piloté par le Rectorat et la DRAI de l'académie de Montpellier et à ce titre, bénéficie d'une offre de stages internationaux élargie.

Le partenariat avec des entreprises internationales

La communication à distance n'est pas simple et une visite sur place par quelques enseignants impliqués est compliquée à organiser

Les mobilités d'observations des pratiques pédagogiques organisées pour les professeurs de la SEP sont couplées à des recherches d'entreprises partenaires sur place.

Poursuite d'étude pour les étudiants de BTS au Québec

Un partenariat liant l'académie de Montpellier à l'Université de Sherbrooke (Québec) propose aux étudiants de BTS de poursuivre leurs études dans le domaine industriel et social. A cette fin, une réunion d'information organisée chaque année en automne. A ce jour, une quinzaine d'élèves de notre établissement a déjà profité de ce dispositif.

Les projets de collaboration e-Twinning

L'utilisation de la plate-forme e-Twinning agit comme un tremplin pour la recherche de partenaires Erasmus+. Son utilisation permet le développement de compétences linguistiques, numériques et encourage le travail collaboratif et l'autonomie des élèves. La qualité des projets déposés par les enseignants de notre établissement est régulièrement primée.

Propositions:

- Obtenir une décharge horaire conséquente pour le ou les enseignants qui prendront en charge le développement de ce volet
- Favoriser les échanges scolaires, moins onéreux pour les élèves, et développer l'offre à destination des élèves de la SEP
- Motiver de nouvelles équipes pédagogiques autour de projets d'échanges scolaires et proposer une formation afin de mener à bien ces projets
- Intensifier la prospection de nouvelles entreprises à l'occasion des mobilités d'enseignants dans un pays partenaire.
- Communiquer systématiquement sur l'ENT et par messagerie sur les mobilités réalisées par du personnel ou des élèves de notre établissement
- Explorer davantage tous les dispositifs de mobilités d'élèves existants de façon à donner d'autres occasions

- Demander le renouvellement des postes d'assistants de langue et les utiliser comme personnes ressources pour créer du lien avec les entreprises et les établissements scolaires de leur région d'origine.
- Prévoir une enveloppe spécifique pour valoriser les enseignants porteurs de projets réalisés

Levier 3 - Une communauté qui s'engage dans une dynamique collective d'éco-responsabilité

- Améliorer la qualité de vie au travail de tous les membres de la communauté scolaire
- Placer l'établissement dans une démarche globale de développement durable
- Construire avec les lycéens et tous les personnels un engagement pour l'éco-citoyenneté

I- Améliorer la qualité de vie au travail de tous les membres de la communauté scolaire.

Nouveaux aménagements :

- Salle d'accueil pour recevoir les parents. Créer un lieu « **accueil parents** ».
Une salle avec des box vitrés.
- Salle des professeurs ; grilles pour vaisselle, adapter les portes et les machines (café ou autre) aux personnes handicapées. Supprimer les casiers inutiles et en repenser la disposition.
- Limiter l'accès à la salle des profs par les élèves
- Toilettes à tous les étages !!! pour les profs et pour les élèves c'est URGENT.....
- Prévoir les salles au nord pour les périodes d'examen en juin et prévoir des ventilateurs
- Mettre en place des pendules dans toutes les salles
- Sécuriser la cheminée (au-dessus de la salle Carcassès)
- Prévoir un « parcours santé » : Du matériel fixé au sol comme des vélos d'appartement pour recharger le téléphone portable, pour être en adéquation avec le label « Lycée métiers de la santé »

Entretien et rénovation :

- Internat : installer une VMC, amélioration de l'accès internet.
- Faux plafond au deuxième et au quatrième étages pour la qualité acoustique et traitement phonique.
- Problèmes de régulation du chauffage au 4^{ème} étage bâtiment externat.

- Peinture et carrelage (2^{ème}, 1^{er} étages)
- Savon dans les sanitaires.
- Vérifier l'état des tables et chaises surtout dans les salles destinées aux examens.

Communication :

- Recrutement de plus d'AED pour gérer les conflits dans les couloirs et dans la cour.
- Mettre en place une journée d'intégration banalisée par l'ensemble des disciplines (Ateliers) sur une journée et pour toutes les classes de secondes à prévoir pour la rentrée 2024
- Davantage de formations aux PSC1 – SST pour les élèves.
- En cas de situation d'urgence dans l'établissement : communication immédiate (Ensemble des personnels de l'établissement). Améliorer la communication. Nécessité de l'oral. Représentants du personnel et direction communiquent avant de prendre une décision.
- Animations collectives (relancer Carnaval, dress code pour la photo de classe, le bal des lycéens, remise des diplômes...) pour recréer un esprit de cohésion.
- Rétablir le « divers du vendredi » les actions et les projets prévus, intervenants, les dates des exams, les conseils de classes,
- Prévoir « un éco-geste » régulièrement à diffuser sur le site du lycée (Projet éco-délégués)

II- Placer l'établissement dans une démarche de développement durable.

Valorisation des restes de nourriture :

- Cantine (valorisation du pain -SPA, chevaux-)
- Compost.
- Poulailier à rendre opérationnel.

Valorisation des espaces verts de l'établissement :

- Développer les espaces de verdure dans l'établissement. (INTERDICTION des produits chimiques.)
- Nichoirs, hôtels à insectes, ruches, vers (gestion par les élèves)
- Création d'un potager.
- Installation d'une serre avec un récupérateur d'eau.

- Plantes grasses, aromatiques, toit de la cantine végétalisé
- Plantation d'arbres fruitiers (pommiers, pruniers, cerisiers, figuier) et autres (tilleul, amandier).

Valorisation énergétique et nouvelles productions d'énergies :

- MENER UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT (Mesurer la température, les kilowatts dépensés pendant la saison de chauffe et confronter les résultats avec ceux d'un établissement pilote).
- Fermer les fenêtres et éteindre les ordinateurs, les écrans et le vidéo projecteur à la fin des heures de cours. (Surtout régulation des chauffages).
- Régler l'extinction automatique des éclairages dans les salles.
- Régler les ponts thermiques dus à des isolants percés dans l'atelier G.
- Panneaux solaires : réduire en auto-consommation la facture énergétique de la cantine et la revente de l'électricité maintient le prix du ticket repas.
- Isolation des établissements par l'extérieur.
- Prévoir une ou des bornes de recharge pour les voitures électriques
- Supprimer définitivement les produits chimiques de l'établissement.

Autres :

- Le tri de papier – ne pas le mélanger après dans le tout-venant. Informer les agents.
- Prévoir des poubelles pour recycler plastique et canettes (poubelle jaune)
- Faire pression sur la ville pour obtenir une piste cyclable sécurisée du centre-ville à l'établissement ainsi que sur les différents axes qui conduisent au lycée
- Prévoir les navettes électriques existantes pour transporter les internes et leurs bagages ainsi que les enseignants, de la gare au lycée au moins le lundi matin et le vendredi après-midi.

III- Construire avec les lycéens et tous les partenaires un engagement pour l'éco-citoyenneté.

Faciliter la communication :

- Mélanger les équipes avec des membres de l'ensemble de la communauté de l'établissement (agents, enseignants, administration...) pour réfléchir ensemble à des solutions qui doivent tous nous faire avancer.
- Prévoir un agenda hebdomadaire aisément accessible et consultable concernant diverses (actions, sorties, voyages...) à compléter par les enseignants via l'ENT par exemple.

Actions solidaires :

- Proposer aux élèves internes et BTS le mercredi des animations par des emplois civiques (jeux de société, jardinage, sport, ...)
- Nettoyage des rives de l'Aude ou autres activités de nettoyage par les élèves collés (agent, enseignant...)
- Engagement d'1h par année de la part des enseignants pour l'encadrement des actions écocitoyennes (sur la base du volontariat).

Autres:

- Lorsque le lycée reçoit des intervenants, utiliser systématiquement des écopups ainsi que des produits locaux (jus de fruits, biscuits...).
- Retrouver les anciens élèves pour afficher dans les couloirs, au CDI, sur Instagram..... leur parcours et leur formation.